

## **CANTINE MUNICIPALE**

### **TARIFICATION À COMPTER DE SEPTEMBRE 2017**

(Délibération du Conseil Municipal du 10/07/2017)

❖ **PRIX DU FORFAIT MENSUEL** : **45 €** soit 3,17 € le repas

Le prix du forfait mensuel est basé sur les 142 jours de cantine répartis en 10 mois d'école. Une éventuelle régularisation sera effectuée sur le dernier mois.

⇒ 3,17 € x 142 jours : 10 mois = 45 €

Il doit impérativement être payé entre le 1<sup>er</sup> et le 10 de chaque mois :

- en Mairie, en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bancaire,
- en ligne sur notre site Internet [www.chateaulavalliere.com](http://www.chateaulavalliere.com) (sauf en juin pour régularisation).

Toute absence doit être signalée à la Mairie la veille avant 9h30 pour être déduite du forfait au moment de la régularisation.

❖ **PRIX DU REPAS OCCASIONNEL** : **3,55 €**

Les tickets doivent être pris et payés la veille avant 9h 30 au plus tard.

**Merci de noter que toute absence, départ définitif ou changement de situation sont à déclarer en Mairie.**

## **GARDERIE**

La garderie est réservée aux **enfants inscrits, dont les parents travaillent**

Accueil collectif des enfants en période scolaire à partir de  
7 h 45 jusqu'à 18 h 00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi.

**Aucun dépassement d'horaire ne sera toléré.**

En cas d'urgence, n° de téléphone de la garderie :

**06.89.36.48.29 ou 02.47.24.11.95**

Le mercredi, les enfants peuvent être accueillis par le centre de loisirs « HABITUS ». Inscriptions à réaliser auprès de l'association.